

Assurance des conséquences de l'infection du cheptel par MYCOPLASMA GALLISEPTICUM Grand parentaux , parentaux, cheptel reproducteur (oeuf & chair)

A Concerne le cheptel âgé de 4 à 18 voire 20 semaines

Cette assurance garantit les poulettes reproductrices abattues prématurément à cause d'une infection MYCOPLASMA GALLISEPTICUM

Pour être assuré il faut au préalable soumettre le questionnaire proposition à l'assureur pour acceptation et tarification. Avant toute garantie, une prise de sang et/ou un test PCR au préalable est nécessaire. Le résultat négatif de cette prise de sang et/ou test PCR doit dater de moins de 14 jours

Période garantie : Au plus tôt à la 4ème semaine et jusqu'à la 20ème.

Barème d'indemnisation selon l'âge et le nombre de poules présentes à l'abattage :

âge des poules à l'abattage	Calcul d'indemnisation en % de la somme assurée
4 ème semaine	52 %
5 ème semaine	55 %
6 ème semaine	57 %
7 ème semaine	59 %
8 ème semaine	63 %
9 ème semaine	65 %
10 ème semaine	68 %
11 ème semaine	70 %
12 ème semaine	75 %
13 ème semaine	77 %
14 ème semaine	80 %
15 ème semaine	83 %
16 ème semaine	87 %
17 ème semaine	92 %
18 ème semaine	95 %
19 ème semaine	97 %
20 ème semaine	100 %

Franchise :

Une franchise de 20% sera déduite du montant d'indemnisation ci-avant calculé.

Montant assuré :

Au choix à partir de 6€/ poulette jusqu'à 12 € maximum

Exemple de tarif 2024 :

A partir de 1,50% sur le montant assuré par lot.

Exemple d'application :

La SCEA BELLES POULETTES élève 20.000 poulettes et désire les assurer à concurrence de 6 €

Sa prime sera calculée de la façon suivante : 20.000 Poulettes assurées pour 6€ = 120.000 € X 1.5% = **1.805,90 € TTC**

A 12 semaines, si son cheptel, infecté MG, est abattu l'indemnisation qu'elle percevra de l'assurance sera de **72.000 €** (20.000 poulettes X 6€ x 75% - franchise 20%)

B Concerne le cheptel âgé de la 19ème semaine à la 61 ème semaine

Cette assurance garantit la perte financière suite à l'abattage prématuré des poules reproductrices infectées par MYCOPLASMA GALLISEPTICUM

Avant toute garantie, une prise de sang et/ou un PCR test au préalable est nécessaire. Le résultat négatif de cette prise de sang doit dater de moins de 14 jours

Avertissement concernant les coqs :

Les coqs ne peuvent être échangés qu'aux mêmes conditions que celles applicables aux autres animaux assurés. Cet échange ne peut avoir lieu que de leur 35ème à leur 52ème semaine d'âge et deux fois au maximum. L'assuré sera tenu de signaler cet échange au préalable à la Compagnie dans les meilleurs délais. Une prise de sang et/ou un PCR test au préalable est nécessaire. Le résultat négatif de cette prise de sang doit dater de moins de 14 jours.

Barème d'indemnisation selon l'âge et le nombre de poules présentes à l'abattage :

âge des poules à l'abattage	Calcul d'indemnisation en % de la somme assurée
De la 19ème à la 21ème semaine incluse	90%
De la 22ème à la 24ème semaine incluse	95%
De la 25ème à la 27ème semaine incluse	100%
De la 28ème à la 31ème semaine incluse	95%
De la 32ème à la 36ème semaine incluse	85%
De la 37ème à la 41ème semaine incluse	70%
De la 42ème à la 46ème semaine incluse	55%
De la 47ème à la 51ème semaine incluse	50%
De la 52ème à la 56ème semaine incluse	30%
De la 57ème à la 61ème semaine incluse	15%

Franchise :

Une franchise de 20% sera déduite du montant d'indemnisation ci-avant calculé.

Exemple de tarif 2024 :

Prix à partir de 0,2145 € TTC par poule et lot pour une garantie de 11 €/poule

Exemple d'application :

L'EARL BELLES POULES élève 8.613 poules et désire être assurée à concurrence de 11 € /poule

Le prix demandé pour cette exploitation sera de **1853,39 € TTC** pour la bande.

La somme assurée sera de **94.743 €**

A 30 semaines, si cheptel, composé alors de 8.440 poules, est abattu du fait d'une contamination MG, l'indemnisation qu'elle percevra sera de l'assurance sera de **70.558,40 €**

$(8.440 \text{ poules} \times 11\text{€} \times 95\%^* - 20\% \text{ (franchise)}) = 70.558,40 \text{ €}$ *déduction de la mortalité naturelle antérieure à l'infection MG